

son église et lundi, il était à ses affaires en ville comme d'habitude. Cette nuit-là il mourut paisiblement dans son sommeil, comme quelqu'un qui se met au lit et s'abandonne à des rêves agréables. Comme il avait vécu en paix avec le monde, ainsi finit-il sa carrière dans la paix.

Sir George Perley a grandi dans le cadre pittoresque de la vallée de l'Outaouais, aux débuts de l'industrie du bois. On peut se faire une idée de la longueur de sa carrière, des changements qui se sont opérés durant ce temps et de la somme d'expérience qu'il possédait dans les affaires publiques par le fait qu'il était âgé de dix ans à l'époque de la Confédération et qu'il avait vécu à Ottawa bien avant l'époque où cette ville fut choisie pour être la capitale du Canada. Il nous disait il y a quelques mois au cours d'une allocution à la radio, qu'il avait connu Ottawa à l'époque où la capitale se composait de deux établissements ayant peine à se développer, l'un dans la basse ville et l'autre à la Chaudière, alors reliés par un bien mauvais chemin d'environ deux milles, le long duquel il n'y avait presque pas de construction, sauf des casernes sur l'emplacement actuel du Parlement.

Entré au Parlement à peine âgé de cinquante ans, sir George Perley occupa pendant plus de trente années, pendant la guerre comme pendant la paix, une place prépondérante dans notre vie publique.

J'hésite quelque peu à énumérer les faits saillants de sa carrière parlementaire, ou la nature des services qu'il a rendus au public. Cependant, comme peu d'hommes, dans l'histoire de notre pays, ont consacré plus de leur temps et de leur vie à la chose publique que sir George, j'estime qu'il convient ici de parler un peu des postes de grande confiance, d'honneur et de responsabilité qu'il a occupés au cours de sa longue et utile carrière et dans lesquels il a fait preuve d'un si grand désintéressement, tant au pays qu'à l'étranger. C'est en 1904 que sir George entra au Parlement comme député d'Argenteuil, circonscription dont il avait vainement brigué les suffrages deux fois auparavant. En 1910, il devint whip de son parti, et, en 1911, lors de l'avènement de sir Robert Borden au pouvoir, il entra dans le cabinet comme ministre sans portefeuille. Dès 1912-1913, sir George occupa pour la première fois le poste de premier ministre intérimaire en l'absence de sir Robert Borden, poste qu'il eut maintes autres occasions de remplir, alors que sir Robert Borden et mon très honorable ami s'étaient absentés du Canada. C'est ainsi que débuta cette très intime collaboration entre sir George et sir Robert Borden qui fit de lui le collègue le

plus loyal et le plus utile du premier ministre. Il préféra, durant les années où son parti était au pouvoir, ne pas accepter un portefeuille, mais il était toujours prêt, comme membre du Gouvernement, de remplacer dans leurs fonctions le premier ministre, et ses collègues dans la mesure de ses facultés et dans des circonstances exceptionnelles.

Peu de premiers ministres ont jamais eu un plus loyal et plus précieux collègue que sir Robert Borden en a trouvé dans son ami sir George Perley. M. Meighen et mon très honorable ami ont bénéficié également de cette précieuse collaboration durant leur administration. Permettez-moi d'exprimer à mon très honorable ami mes plus profondes sympathies pour la perte de celui qui siégeait à son côté à la Chambre des communes, et avec qui il fut si étroitement associé dans l'accomplissement de toutes ses fonctions publiques.

Au cours de son voyage en Angleterre, au début de 1914, sir George assumait temporairement le poste de Haut-commissaire du Canada. Quand la guerre éclata, il continua cette fonction à laquelle s'ajouta celle de ministre des armées d'outre-mer.

Quand il abandonna ce dernier poste en octobre 1917, sir George accepta la tâche de Haut-commissaire du Canada qu'il exerça jusqu'au mois de mars 1922. Pendant les hostilités, et durant les premières années de l'après-guerre, il fit partie du cabinet de guerre impérial et fut délégué à la conférence impériale de 1917, à la conférence de Versailles de 1919 et à l'assemblée de la Société des Nations en 1921.

Au sujet de la carrière politique de sir George, il suffit peut-être de dire qu'il fut sans cesse fidèle aux meilleures traditions de la vie publique, chose qui n'a jamais été plus nécessaire qu'à une époque où la loyauté et les valeurs sont instables.

Il y a une autre remarque que je désirerais faire au sujet du rôle joué par sir George Perley dans les délibérations de la Chambre. Ses connaissances pratiques et sa saine compréhension des hommes et des affaires étaient fort utiles à son parti, au pouvoir et dans l'opposition, et aussi à tous les partis parlementaires, dirai-je. Sous notre régime de gouvernement, il est inévitable, j'imagine, qu'il survienne des difficultés et des divergences d'opinions entre le gouvernement et l'opposition. Si ces difficultés et ces divergences s'accroissaient et devenaient acrimonieuses, cela détruirait fatalement ce que notre régime parlementaire a de meilleur, c'est-à-dire la discussion des affaires publiques sur un ton modéré, l'élimination de toute acrimonie, et autant que possible, de toute coercition. Dans des situations de ce genre, sir George a toujours